

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 16 - 18 mai 2001**

## PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 6 de l'ordre du  
jour

*Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2001/6-A/3**  
26 avril 2001  
ORIGINAL: ANGLAIS

**AUGMENTATION BUDGÉTAIRE POUR  
L'ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT—  
ÉTHIOPIE 10004.0/Act3  
(ancien No WIS 4929.01)**

**Amélioration de l'éducation par  
l'alimentation scolaire**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM ([http://www.wfp.org/eb\\_public/EB\\_Home.html](http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html)).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Afrique (OSA):	M. M. Aranda da Silva	tél.: 066513-2201
-------------------------------------	-----------------------	-------------------

Conseiller pour les programmes, OSA:	Mme C. Berthaud	tél.: 066513-2370
---	-----------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Projet de décision

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire qui propose un engagement supplémentaire de vivres et de fonds en espèces au titre de l'activité Ethiopie 10004.0/Act3, pour un montant total de 5 338 663 dollars E.-U. (WFP/EB.2/2001/6-A/3).

## GENERALITES

1. L'activité 1004.0 (ancien No WIS 4929.01)—Amélioration de l'éducation par l'alimentation scolaire—a été approuvée au titre du programme de pays établi pour l'Ethiopie (1998–2003) pour une période de cinq ans. L'activité, qui cible les élèves des régions à déficit alimentaire chronique ainsi que celles où le taux d'alphabétisme féminin est faible, prévoit la fourniture d'une boisson et d'une bouillie (*famix*) produites à base de *faffa* (céréale locale) et enrichies en micronutriments ainsi que de biscuits. L'activité, qui s'inscrit dans le cadre du Programme gouvernemental de développement du secteur de l'enseignement, vise à améliorer l'état nutritionnel des enfants, à atténuer la faim à court terme, à relever les taux d'inscription—notamment celui des filles—à stabiliser la fréquentation et à réduire les taux d'abandon.
2. Après deux ans et demi d'exécution, on a constaté que la fourniture d'un complément alimentaire dans les écoles avait amélioré la scolarisation et réduit les taux d'abandon dans la plupart des établissements, et que les communautés (parents et enseignants) étaient très attachées à cette activité. Celle-ci a également encouragé les filles à fréquenter l'école pendant toute l'année scolaire et, à plus long terme, à terminer le cycle d'enseignement primaire.
3. C'est pourquoi, suite à la sécheresse et à la crise d'urgence qui ont frappé l'Ethiopie en 2000 ainsi qu'à la généralisation de l'insécurité alimentaire dans les régions ciblées, le nombre de bénéficiaires pour l'année scolaire en cours (2000/2001) a enregistré une augmentation d'environ 119 000 élèves, portant le total à 258 000. Le PAM a pu répondre aux besoins nutritionnels urgents de ce contingent supplémentaire de bénéficiaires d'une part en réduisant partiellement la ration journalière et le nombre de journées d'alimentation, et d'autre part en anticipant l'expédition de certains produits alimentaires.

## JUSTIFICATION

4. Compte tenu des besoins énormes des enfants éthiopiens en matière de nutrition et d'éducation, et de l'appui massif apporté par les communautés aux activités d'alimentation scolaire, la présente augmentation vise à accroître le nombre des enfants fréquentant les cantines scolaires dans des régions où l'insécurité alimentaire est très forte et les taux de scolarisation bas, notamment pour les filles. L'augmentation proposée, qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire, permettra au PAM de poursuivre l'assistance qu'il fournit aux bénéficiaires dont le nombre a été récemment majoré (119 000



élèves supplémentaires dans 309 écoles) pour toute la durée du projet—en garantissant à nouveau des rations complètes et en respectant le nombre prévu de journées d'alimentation—elle permettra également d'élargir l'assistance à 140 000 bénéficiaires supplémentaires dans 294 écoles. Au moins 45 pour cent du nombre total des bénéficiaires seront des filles. L'activité sera étendue à l'intérieur des quatre régions déjà ciblées (Afar, Amhara, Oromiya et Tigré) afin d'atteindre les établissements les plus éloignés et les plus dispersés, ainsi qu'à deux nouvelles régions, la région Somali et la région SNNP (*Southern Nations, Nationalities and People Region*), toutes régions reconnues à déficit alimentaire et sujettes aux crises lors de l'exercice d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) effectué par le PAM.

5. Compte tenu des produits alimentaires mis à disposition dans le cadre de l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire et des quantités de produits alimentaires déjà livrés (notamment le *famix*), l'assortiment alimentaire sera progressivement modifié pour introduire un mélange maïs-soja et de l'huile végétale importés, en sus des biscuits produits localement. Le mélange maïs-soja est un produit déjà connu de la population éthiopienne puisqu'il a été utilisé par le passé lors d'opérations d'urgence. Par ailleurs, un cours sur la manière de le cuire sera organisé (jusqu'à présent, la plupart des produits de l'assortiment alimentaire ne nécessitaient aucune cuisson). La ration proposée se compose comme suit:

Produits alimentaires	Journées scolaires complètes	Demi-journées
	Ration (grammes)	
Mélange maïs-soja	200	100
Huile végétale	12	6
Sel	3	3
Biscuits	150	75

6. Le PAM assurera le transport des produits jusqu'aux points de livraison avancés (PLA). Les coûts de transport des PLA jusqu'aux écoles seront pris en charge à part égale par le PAM et le Ministère de l'éducation. L'élargissement de la couverture de l'activité revient essentiellement à ravitailler davantage d'écoles à partir des PLA existants. Une formation spéciale est prévue pour les PLA supplémentaires, qui sont en nombre restreint.
7. Des ressources en espèces seront nécessaires pour financer les livraisons supplémentaires et le suivi effectués par le gouvernement et le PAM et pour assurer que les vivres sont comptabilisés, livrés et cuits convenablement. Outre couvrir les coûts ordinaires de transport et les coûts de transport terrestre additionnels inhérents aux denrées importées, les ressources financières serviront essentiellement à: i) acheter de l'équipement de cuisine; ii) payer les contrôleurs additionnels de l'aide alimentaire et les véhicules nécessaires aux visites de suivi qui seront organisées pour mettre en oeuvre les changements et couvrir l'augmentation du volume de denrées; et iii) financer des ateliers de formation sur l'exécution et le suivi des activités sur les nouveaux sites ainsi que sur la préparation des aliments.



---

## BESOINS ALIMENTAIRES

8. Au titre de l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire, l'augmentation budgétaire proposée prévoit l'engagement de 6 310 tonnes de mélange maïs-soja et de 631 tonnes d'huile végétale.



**ACTIVITÉ ÉTHIOPIE 10004.0/Act.3 (ancien No WIS 4929.01)**  
**"AMÉLIORATION DE L'ÉDUCATION PAR L'ALIMENTATION SCOLAIRE"**  
**VENTILATION DES COÛTS BUDGÉTAIRES**

	Budget actuel	Supplément	Budget révisé	Coût actuel	Coût supplémentaire	Valeur totale actuelle	Valeur totale supplémentaire	Valeur révisée
	(tonnes)			(dollars)				
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>								
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>								
Produits alimentaires								
Blé	150		150	213		31 95		31 950
Biscuits	18 125		18 125	801		14 51		14 518
<i>Faffa</i>	2 229		2 229	411		916 11		916 119
Boisson <i>faffa</i>	3 882		3 882	454		1 76		1 762
Mélange maïs-soja	3 985	6 310	10 295	254	254	1 01	1 602	2 614
Huile végétale		631			739		466 309	466 309
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>28 371</b>	<b>6 941</b>	<b>34 681</b>			<b>18 24</b>	<b>2 069</b>	<b>20 310</b>
Coûts de transport						607 71	993 825	1 601
Transport terrestre								
TIEM						3 99		<b>3 990</b>
TTEM							999 504	999 504
<b>B. Autres coûts opérationnels directs</b>						48 30	655 000	703 300
<b>Total partiel, coûts opérationnels directs</b>						<b>22 88</b>	<b>4 717</b>	<b>27 605</b>
<b>C. Coûts d'appui directs</b>						937 90	235 000	1 172
<b>Total, coûts directs</b>						<b>23 82</b>	<b>4 952</b>	<b>28 778</b>
<b>D. Coûts d'appui indirects</b>						3 17	386 285	3 556
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>						<b>26 99</b>	<b>5 338</b>	<b>32 335</b>

